

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU RÉSEAU DE NOVA GAS TRANSMISSION LTD (NGTL) -RAPPORT-

**À L'ATTENTION DE : RESSOURCES NATURELLES CANADA
PRÉPARÉ PAR : NIELSEN, DELANEY ET ASSOCIÉS ET PUBLIVATE**

27 JANVIER 2017

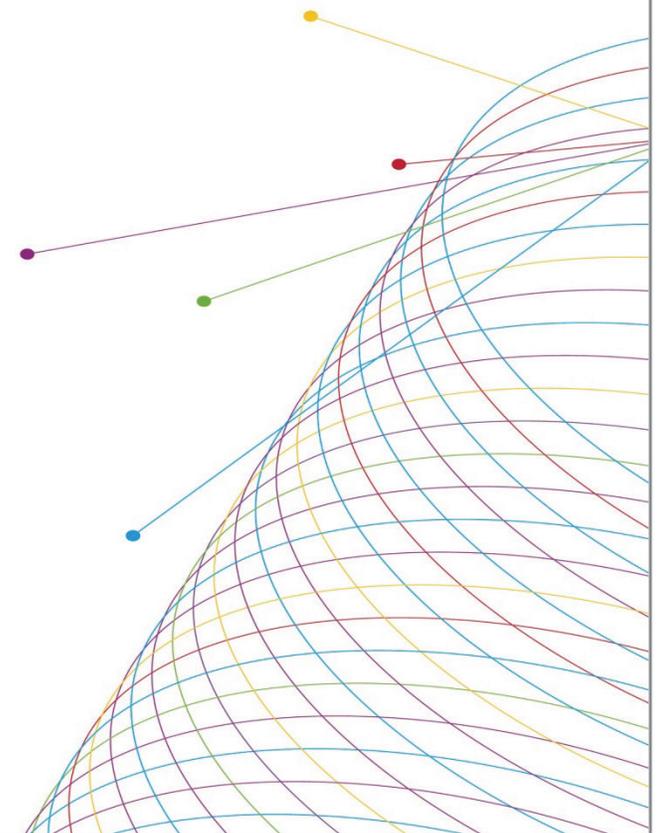


TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	1
Contexte	1
Méthodologie	2
Principaux résultats	2
Portrait des participants.....	4
Aperçu général	5
Contexte	5
Méthodologie	6
Conception du questionnaire	6
Administration du questionnaire	7
Analyse des données	7
Résultats détaillés	8
Profil des participants	8
Catégorie des participants	8
Lieu de résidence du participant par rapport à l'oléoduc	9
Région des participants	10
Participation au processus d'examen de l'Office national de l'énergie	10
Participation au processus d'examen de l'Office national de l'énergie par lieu de résidence par rapport à l'oléoduc	11
Connaissance des rapports de l'Office national de l'énergie	12
Connaissance du rapport de l'Office national de l'énergie	12
Connaissance par lieu de résidence par rapport à l'oléoduc	12
Connaissance de l'évaluation effectuée par Environnement et Changement climatique Canada	13
Q4 Connaissez vous l'évaluation réalisée par Environnement et Changement climatique Canada sur les gaz à effet de serre en amont attribuables à ce projet? Base : Toutes les réponses (n = 48)	13
Connaissance de l'évaluation effectuée par Environnement et Changement climatique Canada par lieu de résidence par rapport à l'oléoduc	13

Sources de renseignements	14
Sources de renseignements par lieu de résidence par rapport à l'oléoduc	15
Points de vue sur les enjeux entourant le rapport de l'Office national de l'énergie	16
Enjeux liés aux répercussions possibles non abordées dans le rapport de l'Office national de l'énergie.....	16

SOMMAIRE

Contexte

Le 2 septembre 2015, l'Office national de l'énergie a reçu de NOVA Gas Transmission Ltd. (NGTL) une demande sollicitant l'autorisation de construire et d'exploiter des installations pipelinières qui se grefferont à son réseau existant. Le projet d'agrandissement Towerbirch (le projet) comprend ce qui suit :

- la construction d'un nouveau gazoduc d'une longueur de 87 kilomètres (km) et des installations connexes dans le nord-ouest de l'Alberta et le nord-est de la Colombie-Britannique
 - tronçon Tower Lake (canalisation d'un diamètre extérieur de 762 millimètres (mm) sur une longueur de 32 km)
 - doublement de la canalisation principale Groundbirch (canalisation d'un diamètre extérieur de 914 mm sur une longueur de 55 km);
- les installations connexes, notamment des stations de comptage, des vannes et des raccords.¹

Le 6 octobre 2016, l'Office national de l'énergie a publié un rapport dans lequel il recommande au gouverneur en conseil d'approuver le projet d'agrandissement Towerbirch, sous réserve de certaines conditions. S'il approuve le projet, le gouverneur en conseil donnera instruction à l'Office de délivrer un certificat d'utilité publique.

La liste qui suit présente les détails de l'examen fait par l'ONÉ relativement au projet²:

- 29 mai 2015 : NGTL présente une description du projet qui déclenche des activités de mobilisation et de consultation.
- 2 septembre 2015 : NGTL dépose une demande concernant le projet.
- 20 octobre 2015 : L'ONÉ publie un avis d'audience.
- 2 au 27 novembre 2015 : Processus de demande de participation.
- 22 décembre 2015 : L'ordonnance d'audience GH-003-2015 et la liste des participants sont publiées.
- 30 mai au 3 juin 2016 : Le dépôt de la preuve traditionnelle orale des Autochtones et le contre-interrogatoire oral sur les enjeux relatifs au chapitre III de la Loi sur l'ONÉ ont lieu à Dawson Creek, CB.
- 8 juillet 2016 : Le processus d'audience de l'ONÉ prend fin.

1 <http://www.nrcan.gc.ca/questionnaire/19056>

2 <http://www.neb-one.gc.ca/pplctnflng/mjrpp/twrbrch/index-fra.html>

- 6 octobre 2016 : L'ONÉ détermine que le projet d'agrandissement Towerbirch est dans l'intérêt public du Canada et recommande au gouverneur en conseil d'approuver le projet, sous réserve de certaines conditions.

Conformément aux mesures intérimaires annoncées en janvier 2016 concernant les oléoducs et en complément au processus d'examen de l'ONÉ, un questionnaire électronique a été publié sur le site Web de Ressources naturelles Canada (RNCan) du 6 octobre au 26 novembre 2016 afin de permettre aux Canadiens, dont les Autochtones et tous ceux qui pourraient être concernés par le projet proposé, de donner leur point de vue.

Méthodologie

APERÇU ET ÉCHANTILLONNAGE

La recherche traitée dans ce rapport est constituée d'un questionnaire national portant sur le projet d'agrandissement Towerbirch de NOVA Gas Transmission Ltd. Le questionnaire a été rendu accessible, dans les deux langues officielles du 6 octobre au 26 novembre 2016, au grand public canadien.

Les résultats ne sont pas statistiquement extrapolables à un ensemble plus vaste de la population et aucune estimation d'erreur de l'échantillonnage ne peut être calculée. Le questionnaire comportait des questions à des fins de classification, comme des questions démographiques à réponses oui/non et des questions à réponses ouvertes. La participation se faisait sur une base volontaire et tous les Canadiens intéressés par le sujet étaient invités à participer de leur plein gré.

Au total, 61 personnes ont rempli ce questionnaire de consultation publique, dont 31 ont répondu à toutes les questions. Les participants ont mis environ 3 minutes 48 secondes pour le remplir.

Principaux résultats

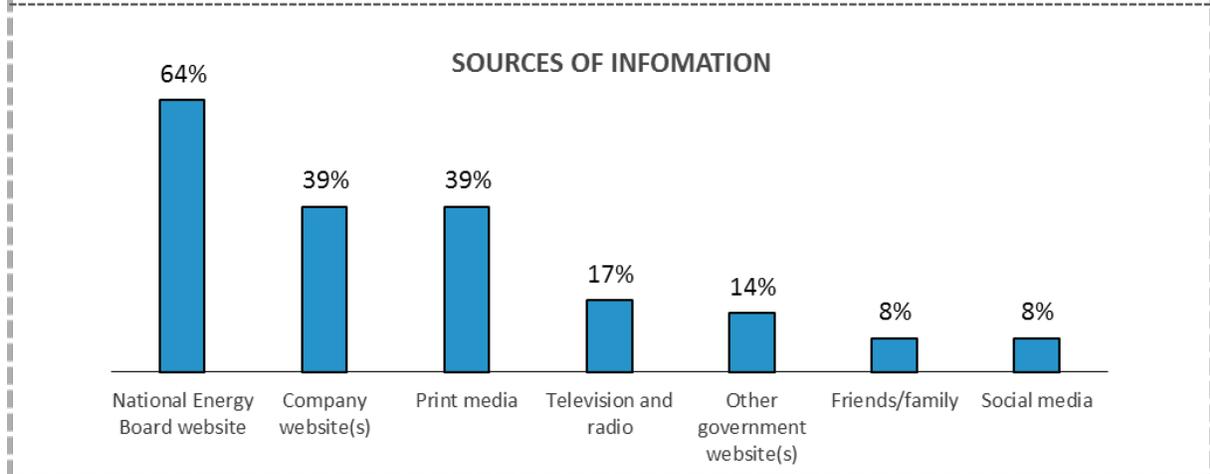
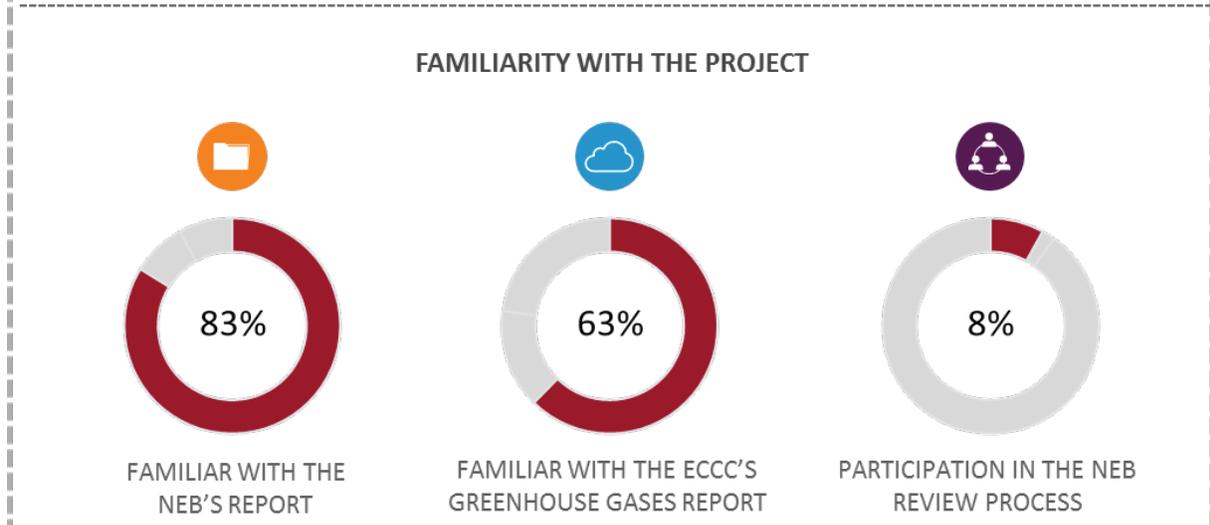
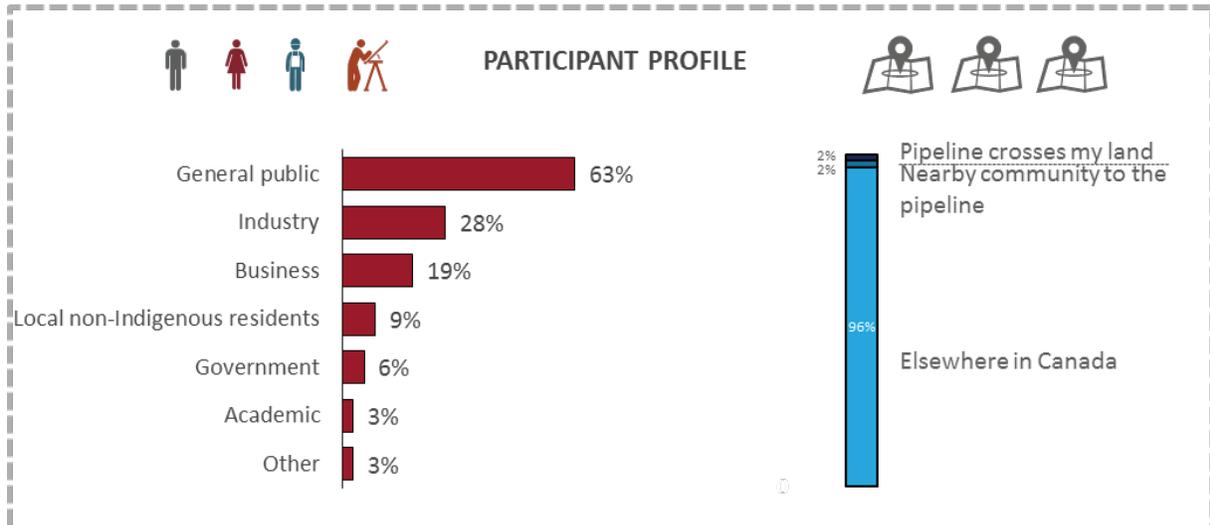
La majorité des participants connaissaient le rapport de l'ONÉ, et une majorité croyait que le rapport de l'ONÉ était exhaustif et qu'il couvrait tous les éléments soulevés.

Bien que la majorité ait connu le rapport produit par l'ONÉ, peu d'entre eux ont participé à l'évaluation. Ceux qui ont dit avoir participé au processus de l'ONÉ ont indiqué vivre ailleurs au Canada. La connaissance du rapport était élevée, peu importe le lieu de résidence. On note toutefois une moins bonne connaissance de l'évaluation d'Environnement et Changement climatique Canada (ECC) relativement aux gaz à effet de serre en amont.

Les participants appartenaient principalement au grand public, suivi de l'industrie, du monde des affaires, des résidents locaux non autochtones, du gouvernement et du milieu universitaire. Aucun des participants ne s'identifiait en tant que résident local autochtone ou membre d'une organisation non gouvernementale.

Ceux qui ont participé à cette consultation publique avaient été informés du projet par diverses sources. Le site de l'ONÉ ressort comme la source la plus utilisée, suivie du site Web de certaines entreprises, des médias imprimés, de la télé et de la radio.

PORTRAIT DES PARTICIPANTS



*Veuillez prendre note que les participants pouvaient sélectionner plus d'une catégorie d'identification (par exemple : grand public, industrie et milieu universitaire), ce qui explique que le total de la catégorie dépasse 100 %.

APERÇU GÉNÉRAL

Contexte

Le 2 septembre 2015, l'ONÉ a reçu de NOVA Gas Transmission Ltd. (NGTL) une demande sollicitant l'autorisation de construire et d'exploiter des installations pipelinères, lesquelles se grefferont à son réseau existant. Le projet proposé comprend :

- la construction d'un nouveau gazoduc d'une longueur de 87 kilomètres (km) et des installations connexes dans le nord-ouest de l'Alberta et le nord-est de la Colombie-Britannique
 - tronçon Tower Lake (canalisation d'un diamètre extérieur de 762 millimètres (mm) sur une longueur de 32 km)
 - doublement de la canalisation principale Groundbirch (canalisation d'un diamètre extérieur de 914 mm sur une longueur de 55 km);
- les installations connexes, notamment des stations de comptage, des vannes et des raccordements.³

Le 6 octobre 2016, l'ONÉ a publié un rapport recommandant au gouverneur en conseil d'approuver le projet, sous réserve de certaines conditions. S'il approuve le projet, le gouverneur en conseil donnera instruction à l'Office de délivrer un certificat d'utilité publique. La liste qui suit présente les détails de l'examen du projet⁴:

- 29 mai 2015 : NGTL présente une description du projet qui déclenche des activités de mobilisation et de consultation.
- 2 septembre 2015 : NGTL dépose une demande concernant le projet.
- 20 octobre 2015 : L'ONÉ publie un avis d'audience.
- 2 au 27 novembre 2015 : Processus de demande de participation.
- 22 décembre 2015 : L'ordonnance d'audience GH-003-2015 et la liste des participants sont publiées.
- 30 mai au 3 juin 2016 : Le dépôt de la preuve traditionnelle orale des Autochtones et le contre-interrogatoire oral sur les enjeux relatifs au chapitre III de la Loi sur l'ONÉ ont lieu à Dawson Creek, CB.
- 8 juillet 2016 : Le processus d'audience de l'ONÉ prend fin.

3 <http://www.nrcan.gc.ca/questionnaire/19056>

4 <http://www.neb-one.gc.ca/pplctnflng/mjrpp/twrbrch/index-fra.html>

- 6 octobre 2016 : L'ONÉ détermine que le projet d'agrandissement Towerbirch est dans l'intérêt public du Canada et recommande au gouverneur en conseil d'approuver le projet, sous réserve de certaines conditions.

Conformément aux mesures intérimaires annoncées en janvier 2016 concernant les oléoducs et en complément au processus d'examen de l'ONÉ, un questionnaire électronique était accessible, sur le site Web de RNCAN, du 6 octobre au 26 novembre 2016 afin de permettre aux Canadiens, dont les Autochtones et tous ceux qui pourraient être concernés par le projet proposé, de donner leur point de vue.

Méthodologie

APERÇU

La recherche s'appuyait sur un questionnaire national portant sur le projet d'agrandissement Towerbirch de NOVA Gas Transmission Ltd., auquel le grand public pouvait répondre entre le 6 octobre et le 26 novembre 2016. Les participants étaient invités à répondre à des questions sur leur connaissance du rapport de l'ONÉ et de l'évaluation d'ECCC et sur leur participation au processus d'examen du projet. De plus, les participants étaient invités à indiquer s'ils vivaient à proximité du pipeline, à préciser leur principale source de renseignements sur le projet, à choisir la catégorie à laquelle ils appartiennent et à ajouter d'autres enjeux relatifs aux répercussions qui n'avaient pas été abordés dans le rapport de l'ONÉ. Le présent rapport porte sur l'analyse des réponses reçues.

PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE ET SÉLECTION

Puisque la participation à cette consultation se faisait sur une base volontaire et que les participants n'ont pas été sélectionnés aléatoirement parmi une population cible, les résultats ne sont pas statistiquement extrapolables à l'ensemble de la population canadienne et aucune estimation de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. Le questionnaire comportait des questions à des fins de classification, comme des questions démographiques à réponses oui/non, et des questions à réponses ouvertes. La participation se faisait sur une base volontaire et tous les Canadiens intéressés par le sujet étaient invités à participer de leur plein gré.

Au total, 61 personnes ont rempli ce questionnaire de consultation publique portant sur le projet d'agrandissement Towerbirch, dont 31 ont répondu à toutes les questions. Les participants ont mis environ 3 minutes 48 secondes pour le remplir.

CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE

RNCAN a conçu le questionnaire dans les deux langues officielles.

ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire était accessible du 6 octobre au 26 novembre 2016 et les participants ont mis, en moyenne, 3 minutes 48 secondes pour le remplir. Le questionnaire était offert en ligne et comportait une page de présentation servant d'introduction.

Ressources naturelles Canada a informé les Canadiens qui participaient au questionnaire de l'objectif de ce dernier, de la manière dont leurs renseignements seraient utilisés, et de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

ANALYSE DES DONNÉES

Une fois la collecte de données terminée, Ressources naturelles Canada a fourni à Nielsen un fichier final du questionnaire sur le projet en format csv. Nielsen a préparé les données afin d'en faciliter l'analyse au moyen des procédures d'analyse des données de Nielsen décrites ci-dessous :

Vérification de la validité et de l'intégrité des données : Le système personnalisé de Nielsen repère immédiatement les cas où la brièveté de la réponse n'est pas réaliste. Ainsi, Nielsen peut déterminer si un cas devrait être exclu de l'analyse quantitative finale lorsque nécessaire. Toutes ces vérifications sont effectuées manuellement et les données ainsi décelées sont retirées à la fin du projet. Nielsen s'appuie sur une liste de vérification pour s'assurer que toutes les données qui sont transmises au client ont été soumises à un processus rigoureux de contrôle de la qualité.

Analyse des données : Nielsen a préparé un plan d'analyse qui comportait des coupures de bannières importantes, le cas échéant. Une fois que les données du questionnaire sont recueillies et nettoyées, Nielsen a généré une série de tableaux de données qui ont fourni des résultats pour toutes les questions, tant totaux que répartis selon les « bannières » sélectionnées. Il a ainsi été possible de comparer des résultats quantitatifs de nombreux sous-groupes de segments d'intérêt établis en fonction des questions d'ordre démographique. Le plan d'analyse comprenait des bannières relatives à des questions d'ordre démographique clés, comme la région, la division rurale/urbaine, etc.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Profil des participants

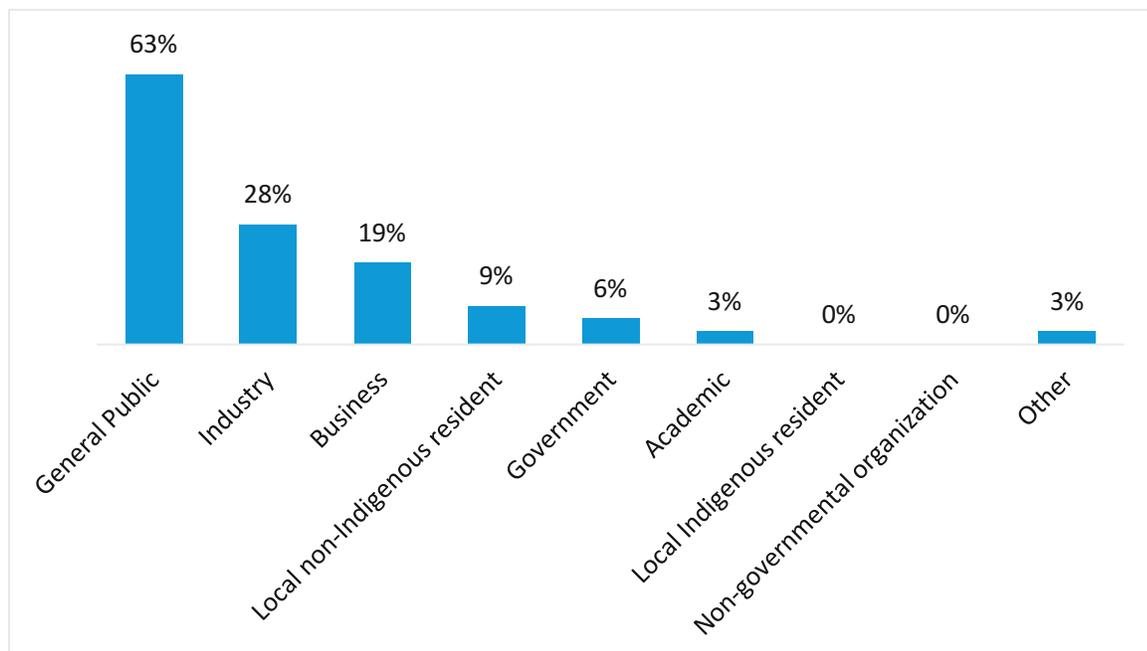
Cette section porte sur la composition du profil des participants. Veuillez prendre note qu'il n'était pas obligatoire de répondre à toutes les questions; le nombre de réponses à chaque question peut donc varier.

CATÉGORIE DES PARTICIPANTS

Les participants ont été invités à indiquer la catégorie qui les décrit le mieux, soit résident local autochtone, résident local non autochtone, entrepreneur, organisation non gouvernementale; industrie; membre du gouvernement; grand public; milieu universitaire ou autre. Les participants pouvaient choisir plusieurs catégories ou n'en choisir aucune.

Parmi ceux qui ont répondu à cette question, le plus grand groupe de participants appartenait au grand public (63 %), suivi de l'industrie (28 %), des entrepreneurs (19 %), des résidents locaux non autochtones (9 %), des membres du gouvernement (6 %) et du milieu universitaire (3 %). Aucun des participants ne s'identifiait en tant que résident local autochtone ou membre d'une organisation non gouvernementale. Vingt-neuf participants (48 %) n'ont pas répondu à cette question.

Le diagramme ci-dessous illustre la distribution des participants selon la catégorie qui les décrit le mieux.



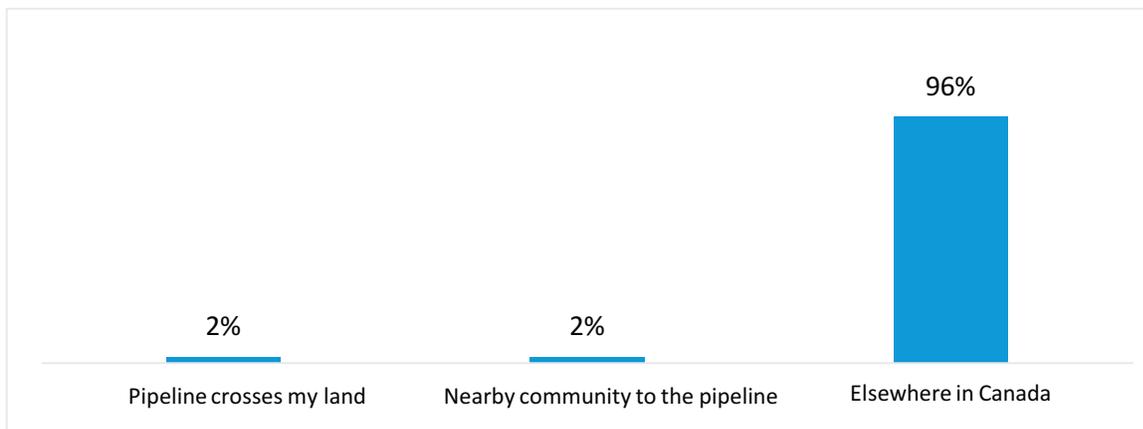
Q10 Quelle catégorie vous décrit le mieux et pourquoi êtes-vous intéressé au projet d'agrandissement Towerbirch proposé?

Base : Toutes les réponses (n = 32).

LIEU DE RÉSIDENCE DU PARTICIPANT PAR RAPPORT À L'OLÉODUC

Les participants étaient invités à indiquer l'endroit où ils vivent par rapport à l'oléoduc. Parmi ceux qui ont répondu à cette question, la vaste majorité des participants vivent ailleurs au Canada (96 %), alors que seulement 4 % des participants vivent dans des zones directement touchées par l'oléoduc, y compris 2 % vivant sur une terre traversée par l'oléoduc et 2 % dans les communautés avoisinantes.

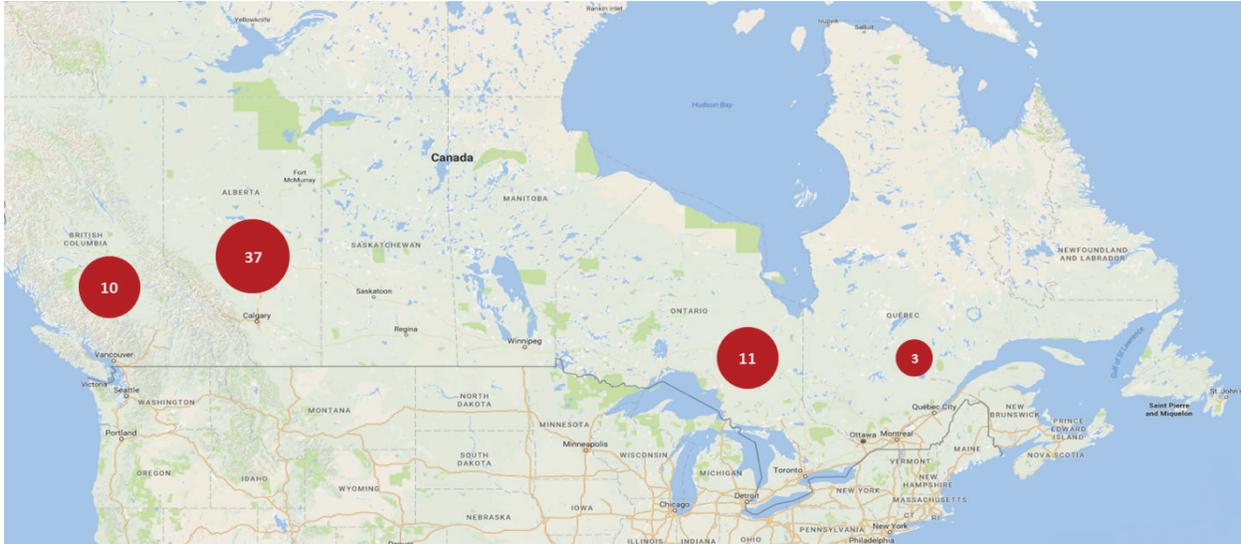
Parmi ceux qui ont répondu à cette question, un participant a indiqué que l'oléoduc traversait sa terre et un participant a indiqué qu'il vivait dans une communauté à proximité de l'oléoduc. Les autres participants qui ont répondu à cette question ont déclaré vivre ailleurs au Canada. Le participant vivant dans une zone traversée par l'oléoduc et le participant vivant dans une communauté à proximité ont répondu à toutes les questions du questionnaire. Par contre, seulement 63 % des participants qui ont répondu à cette question en indiquant vivre ailleurs au Canada ont répondu à toutes les questions.



Q2 Veuillez indiquer l'endroit où vous vivez par rapport au projet proposé. Base : Toutes les réponses (n = 48).

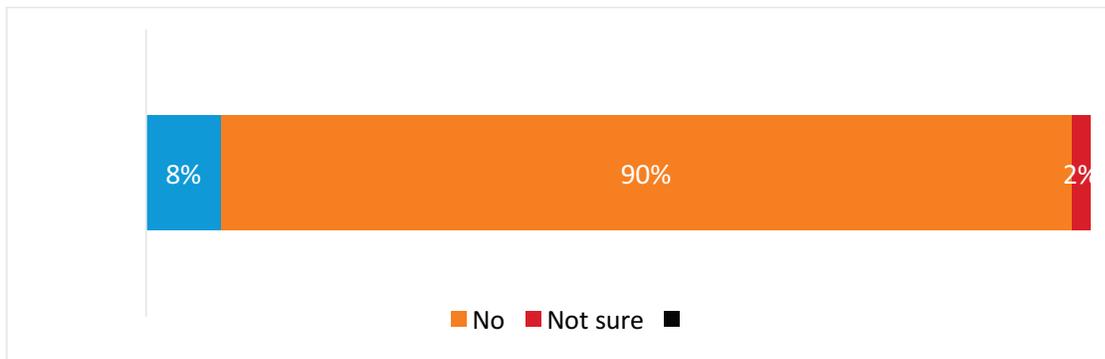
RÉGION DES PARTICIPANTS

Les participants proviennent principalement de l'Alberta, les autres de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec⁵.



PARTICIPATION AU PROCESSUS D'EXAMEN DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Parmi ceux qui ont répondu à cette question, seulement 8 % ont participé au processus d'examen de l'Office national de l'énergie. La majorité (90 %) n'a pas participé et 2 % étaient incertains. Treize participants (21 %) n'ont pas répondu à cette question.



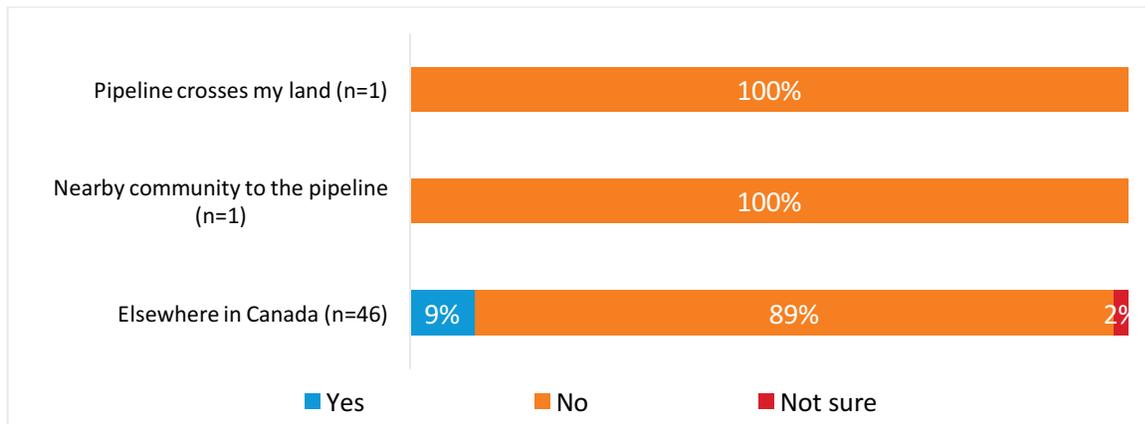
⁵ Le lieu des participants a été établi à partir de leur adresse IP ou de leur code postal. On a demandé à chaque participant de fournir les trois premières lettres de leur code postal, mais ils n'ont pas tous donné une réponse. Le lieu de l'adresse IP a fait l'objet de référence croisée avec le code postal, si possible. Si le code postal n'a pas été fourni, le repérage géographique se fondait sur l'adresse IP. Six participants n'ont pas fourni leur code postal et ont été localisés à partir de leur adresse IP.

Q5 Avez-vous participé au processus d'examen de l'Office national de l'énergie du projet d'agrandissement Towerbirch?

Base : Toutes les réponses (n = 48).

PARTICIPATION AU PROCESSUS D'EXAMEN DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE PAR LIEU DE RÉSIDENCE PAR RAPPORT À L'OLÉODUC

Parmi ceux qui ont répondu à cette question, environ un participant sur dix vivant ailleurs au Canada a participé au processus d'examen de l'ONÉ du projet. Treize participants (21 %) n'ont pas répondu à cette question.



*En raison de la très petite taille de l'échantillon et dans l'intérêt de la protection de la vie privée, les résultats relatifs aux participants vivant sur la terre traversée par l'oléoduc ou dans les communautés à proximité de l'oléoduc ne sont pas présentés.

**Échantillon de petite taille. Les résultats devraient être interprétés avec prudence.

Q5 Avez-vous participé au processus d'examen de l'Office national de l'énergie du projet d'agrandissement Towerbirch? Base : Toutes les réponses (n = 48).

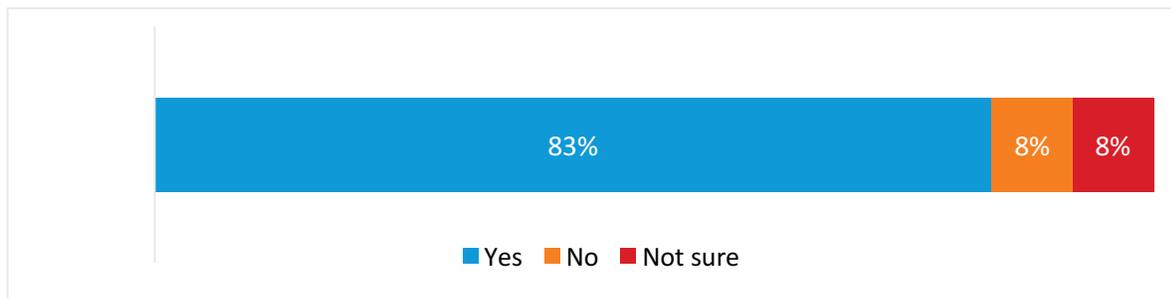
Q2 Veuillez indiquer l'endroit où vous vivez par rapport au projet proposé.

Connaissance des rapports de l'Office national de l'énergie

Cette section résume les niveaux de connaissance du projet et de participation au projet. Veuillez prendre note qu'il n'était pas obligatoire de répondre à toutes les questions; le nombre de réponses à chaque question peut donc varier. Veuillez prendre note que les pourcentages inclus dans le présent rapport sont arrondis à l'entier le plus proche; les totaux ne correspondront donc pas toujours à 100 %.

CONNAISSANCE DU RAPPORT DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Parmi ceux qui ont répondu à cette question, la majorité des participants (83 %) connaissaient le rapport de l'Office national de l'énergie concernant l'oléoduc. Seulement 8 % des répondants ne connaissaient pas le rapport et 6 % étaient incertains. Treize participants (21%) n'ont pas répondu à cette question.

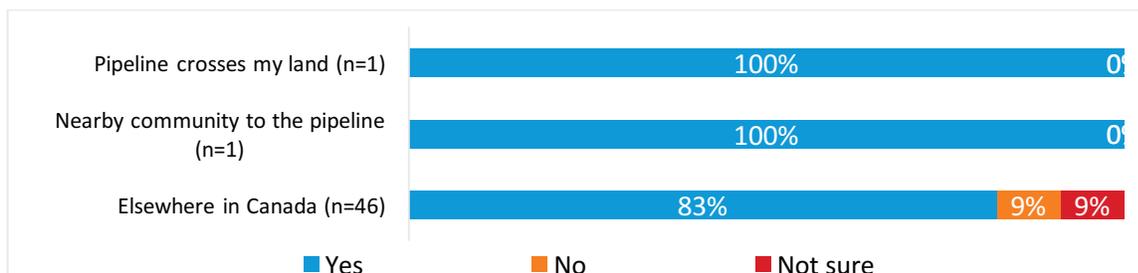


Q3 Connaissez-vous le rapport de l'Office national de l'énergie concernant ce projet?

Base : Toutes les réponses (n = 48).

CONNAISSANCE PAR LIEU DE RÉSIDENCE PAR RAPPORT À L'OLÉODUC

Parmi ceux qui ont répondu à cette question, une plus faible proportion de participants ayant indiqué vivre ailleurs au Canada connaissait le rapport (83 %). Treize participants (21 %) n'ont pas répondu à cette question.



*En raison de la très petite taille de l'échantillon, soit moins de trois, et pour protéger leur vie privée, les résultats relatifs aux participants vivant sur la terre traversée par l'oléoduc ou dans les communautés à proximité de l'oléoduc ne sont pas présentés.

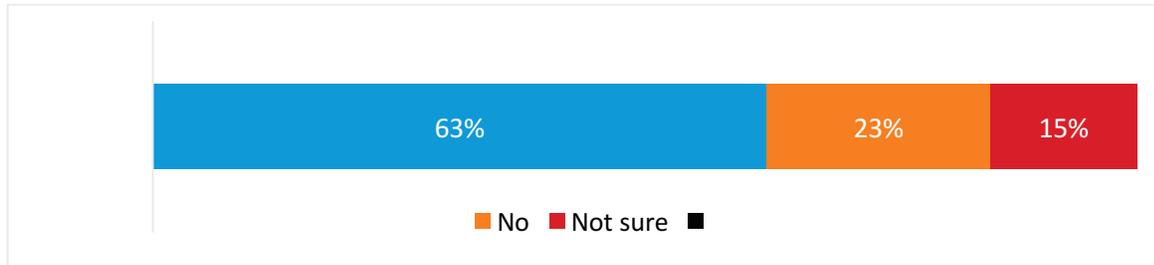
**Échantillon de petite taille. Les résultats devraient être interprétés avec prudence.

Q3 Connaissez-vous le rapport de l'Office national de l'énergie concernant ce projet? Base : Toutes les réponses (n = 48).

Q2 Veuillez indiquer l'endroit où vous vivez par rapport au projet proposé.

CONNAISSANCE DE L'ÉVALUATION EFFECTUÉE PAR ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Parmi ceux qui ont répondu à cette question, les deux tiers des participants connaissaient l'évaluation effectuée par Environnement et changement climatique Canada sur les émissions de gaz à effet de serre en amont attribuables au projet, alors qu'un quart ne la connaissait pas et 15 % étaient incertains. La connaissance de ce rapport (63 %) est inférieure à la connaissance du rapport produit par l'ONÉ (83 %). Treize participants (21%) n'ont pas répondu à cette question.

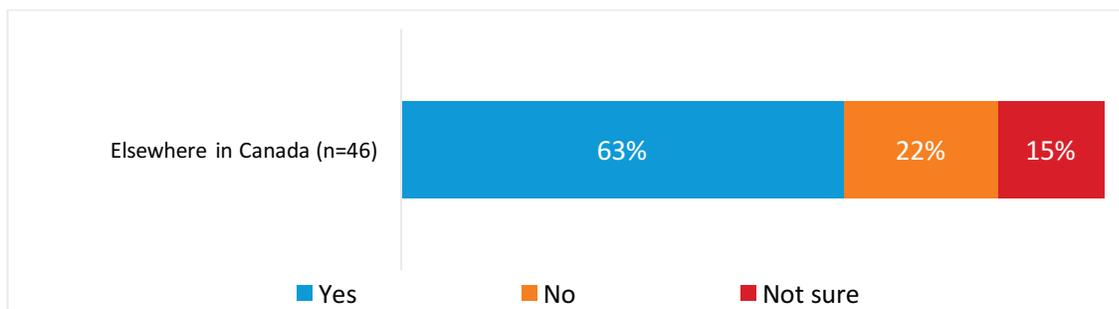


Q4 Connaissez-vous l'évaluation réalisée par Environnement et Changement climatique Canada sur les gaz à effet de serre en amont attribuables à ce projet?

Base : Toutes les réponses (n = 48).

CONNAISSANCE DE L'ÉVALUATION EFFECTUÉE PAR ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA PAR LIEU DE RÉSIDENCE PAR RAPPORT À L'OLÉODUC

Parmi ceux qui ont répondu à cette question, deux tiers des participants vivant ailleurs au Canada (63 %) connaissaient l'évaluation réalisée par ECCC sur les gaz à effet de serre en amont attribuables à ce projet. Parmi les participants ayant indiqué vivre ailleurs au Canada, environ deux tiers (63 %) connaissaient ce rapport, soit environ la même proportion de ceux qui connaissaient le rapport de l'ONÉ (83 %) Treize participants (21 %) n'ont pas répondu à cette question.



*En raison de la très petite taille de l'échantillon, soit moins de trois répondants, et pour protéger leur vie privée, les résultats relatifs aux participants vivant sur la terre traversée par l'oléoduc ou dans les communautés à proximité de l'oléoduc ne sont pas présentés.

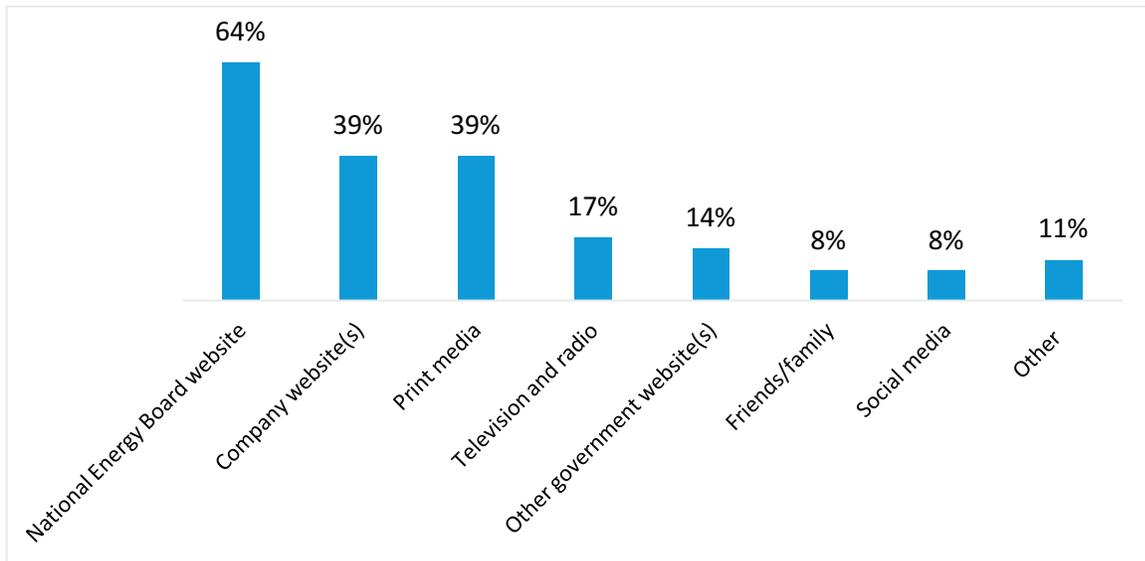
**Échantillon de petite taille. Les résultats devraient être interprétés avec prudence.

Q4 Connaissez-vous l'évaluation réalisée par Environnement et Changement climatique Canada sur les gaz à effet de serre en amont attribuables à ce projet? Base : Toutes les réponses (n = 48).

Q2 Veuillez indiquer l'endroit où vous vivez par rapport au projet proposé.

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Les participants ont été invités à indiquer leur principale source de renseignements à propos du projet, à partir d'une liste de possibles sources. Les répondants pouvaient choisir plus d'une source. Parmi ceux qui ont répondu à cette question, la majorité des participants ont indiqué le site Web de l'Office national de l'énergie comme leur principale source de renseignements sur le projet (64). Les autres sources de renseignements importantes sont les sites Web d'entreprise et la presse écrite (chacun 39 %), la télévision et la radio (17 %) et d'autres sites Web du gouvernement (14 %). Les amis et la famille (8 %) ainsi que les médias sociaux (8 %) ont été mentionnés par un moindre nombre de participants. Vingt-cinq participants (41 %) n'ont pas répondu à cette question.

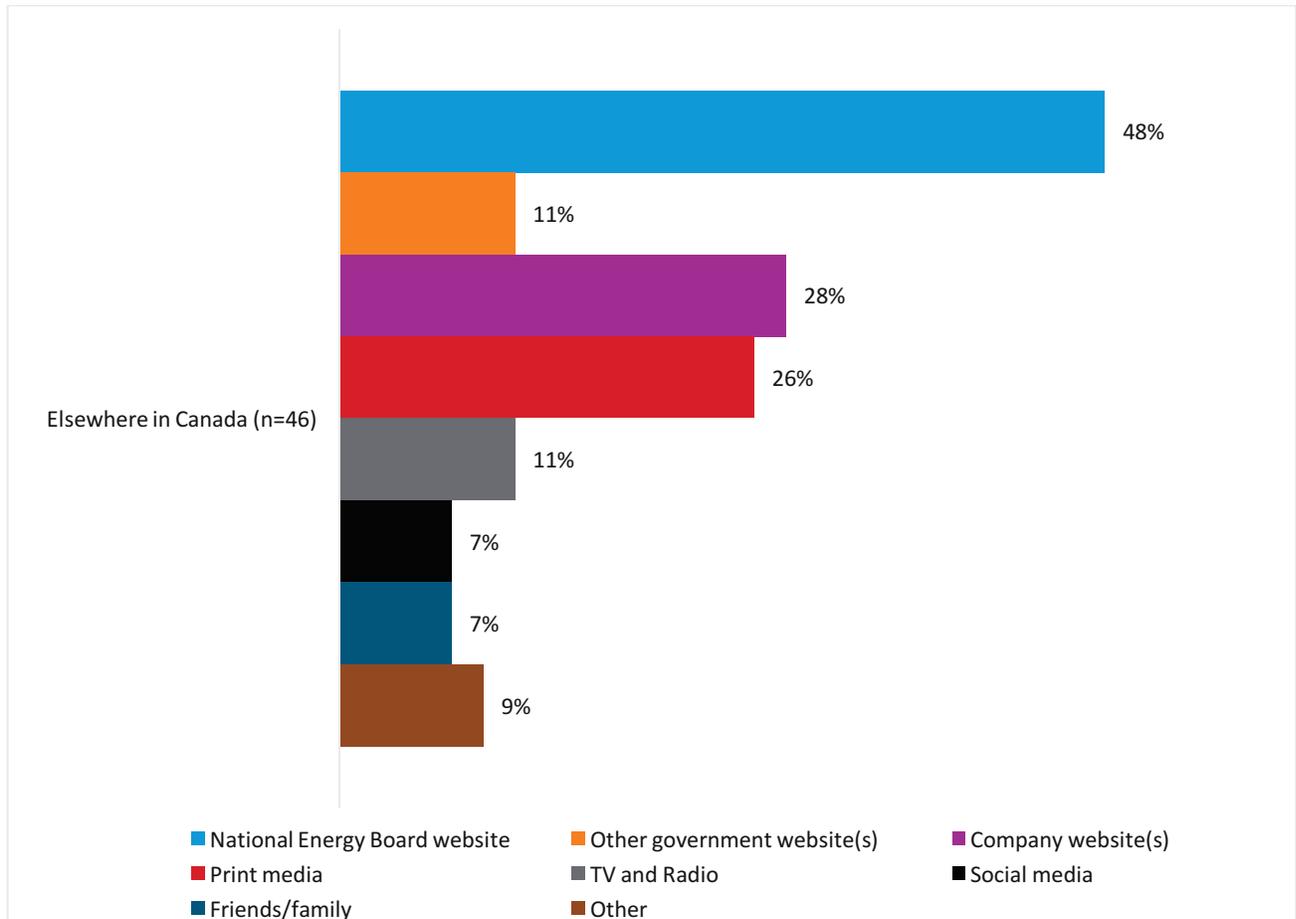


Q9 Quelle est votre source principale de renseignements concernant le projet?

Base : Toutes les réponses (n = 36).

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PAR LIEU DE RÉSIDENCE PAR RAPPORT À L'OLÉODUC

Parmi ceux qui ont répondu à cette question, les participants vivant ailleurs au Canada mentionnaient plusieurs sources, le site Web de l'Office national de l'énergie ayant le plus grand nombre de mentions (48 %), suivi des sites Web d'entreprise (28 %), de la presse écrite (26 %), d'autres sites Web du gouvernement et la télévision et la radio (11 % chacun). La famille et les amis, ainsi que les médias sociaux, ont été mentionnés par un plus petit nombre de participants (7 % chacun). Vingt-cinq participants (41 %) n'ont pas répondu à cette question.



**Échantillon de petite taille. Les résultats devraient être interprétés avec prudence.

*En raison de la très petite taille de l'échantillon, soit moins de trois répondants, et pour protéger leur vie privée, les résultats relatifs aux participants vivant sur la terre traversée par l'oléoduc ou dans les communautés à proximité de l'oléoduc ne sont pas présentés.

Q9 Quelle est votre source principale de renseignements concernant le projet? Base : Toutes les réponses (n = 36).

Q2 Veuillez indiquer l'endroit où vous vivez par rapport au projet proposé.

Points de vue sur les enjeux entourant le rapport de l'Office national de l'énergie

Cette section porte sur les thèmes communs relevés relativement aux points de vue des participants sur les enjeux entourant le rapport de l'Office national de l'énergie. En raison du nombre limité de participants à cette consultation, nous citons textuellement toutes les réponses, afin d'offrir un point de vue transparent de toutes les opinions présentées.

ENJEUX LIÉS AUX RÉPERCUSSIONS POSSIBLES NON ABORDÉES DANS LE RAPPORT DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Lors de cette consultation publique, les participants ont été invités à présenter d'autres enjeux concernant les répercussions possibles que n'aborde pas le rapport de l'ONÉ. Quinze participants ont donné une réponse, dont la majorité indiquaient que le rapport était exhaustif et couvrait tous les enjeux. Quatorze participants vivaient ailleurs au Canada. Tous connaissaient le rapport produit par l'ONÉ, alors que dix connaissaient et cinq étaient incertains ou ne connaissaient pas l'évaluation de l'ECCC sur les gaz à effet de serre en amont. De plus, seulement trois ont participé au processus d'examen du projet mené par l'ONÉ.

La majorité des réponses fournies ne comportait qu'un mot, dont « non » ou « aucun ». Certains participants ont étoffé les réponses présentant leur point de vue. Les réponses sont présentées (traduites) ci-dessous, sans ordre particulier.

« Non, le processus de l'ONÉ était solide et complet. Il a donné aux parties intéressées une très bonne occasion. »

« Cet agrandissement est nécessaire pour que les ressources naturelles du Canada puissent se retrouver sur les marchés. »

« Je crois qu'on aurait dû souligner et expliquer davantage les bénéfices et les gains économiques découlant de ce projet. Je comprends que certaines personnes concernées par la proximité physique de ce projet soient inquiètes, mais il y a un nombre plus grand encore de personnes vivant dans les environs qui appuient ces projets tout simplement en raison des emplois créés et des avantages de l'effet d'entraînement. L'exploitation du pétrole et du gaz naturel n'est pas nouvelle dans cette région, mais les Canadiens vivant ailleurs continuent de s'y opposer et rejettent ces projets qui ont très peu de répercussions sur eux. Si le gouvernement fédéral veut une véritable rétroaction honnête des gens, il doit sensibiliser et voir les deux côtés de l'aspect économique. L'Ouest est un important moteur économique de ce pays depuis plusieurs années et le fait de permettre à des gens qui ne sont pas concernés de faire basculer les opinions est très dangereux. Merci. »

« Mon opinion est très simple : "parce qu'on est en 2016!" Et puisque le Canada vient de ratifier l'Accord de Paris, pourquoi continuer à développer une industrie dépassée alors qu'il faut faire un rapide virage vers les technologies vertes, pour prendre la voie du développement durable. Nous n'avons pas besoin de nouveaux oléoducs, nous avons plutôt besoin de moyens d'exploiter les nouvelles sources d'énergie à grande échelle. »

« Il faut faire un examen des répercussions du refus de ce projet ou de tout autre projet d'agrandissement de réseau proposé. Le gouvernement doit tenir compte des emplois perdus, pas seulement liés à l'oléoduc, mais les emplois perdus à venir si l'industrie du gaz naturel ne peut pas faire sortir le gaz de la province. De plus, on devrait évaluer ce qui pourrait arriver si les Canadiens ne peuvent pas trouver une source d'approvisionnement peu coûteuse de gaz pour chauffer leur maison ou de pétrole pour remplir le réservoir de l'auto. »

Q6 Y a-t-il d'autres questions précises liées aux répercussions possibles qui, selon vous, ont été omises dans le rapport de l'ONÉ?

Base : Toutes les réponses (n = 15).

